

des Antilles britanniques, en voie de formation. Traditionnellement, les liens avec la Grande-Bretagne assuraient la protection des intérêts que poursuivait de longue date le Canada dans les Antilles, qui demeuraient un marché important pour les banques canadiennes et le poisson salé des Maritimes. L'indépendance représentait une menace pour ces liens, et Léger le savait : « Au moment opportun, l'influence britannique est appelée à disparaître; est-il dans notre intérêt qu'elle soit remplacée plus ou moins complètement par celle des États-Unis? » (document 745) La réponse était claire, et les hauts fonctionnaires réticents se sont vu demander de préparer pour la nouvelle fédération un programme d'aide, qui soulignerait le maintien de l'intérêt du Canada à l'égard de la région.

La décolonisation était également au centre des préparatifs d'Ottawa en vue de la 11^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Canada ne devait pas se contenter de poursuivre sa « politique de non-alignement général en ce qui a trait aux problèmes coloniaux », déclara Léger. Le temps était venu de jouer un rôle « plus actif et plus positif », en servant d'intermédiaire entre « les bons "colonialistes" et les anti-colonialistes plus «sophistiqués» ». (document 303) Tout en partageant ce point de vue, Pearson fit valoir que cela n'allait pas être une tâche facile. Il avait raison, et les défis auxquels devait faire face la diplomatie canadienne apparaissent nettement dans les documents concernant le Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique (SUNFED), le Conseil économique et sociale (ECOSOC), le désarmement et l'Algérie. Il n'y avait pas de solution facile face aux divergences croissantes entre le Nord et le Sud aux Nations Unies; mais le Canada rejetait fermement l'idée d'un retrait de l'organisation internationale. Dans un important document de réflexion sur l'avenir des Nations Unies, Holmes note, en mars 1957, qu'il n'y avait pas de solution de rechange et que le Canada devrait continuer à « manifester un intérêt amical envers les travaux (de l'organisation), maintenir les relations bilatérales les plus étroites avec tous ses membres et faire en sorte qu'elle demeure autant que possible telle quelle ». (document 366)

Fatigué et facilement irrité par les soucis du gouvernement, le premier ministre Louis Saint-Laurent joua un rôle restreint dans l'élaboration de la politique étrangère au cours de la période étudiée dans ce volume. Il ne s'y est réellement intéressé que durant les phases initiales de la crise de Suez, où il répondait aux communications du premier ministre britannique Anthony Eden. Pendant une bonne partie de la crise, lors des réunions des premiers ministres du Commonwealth et de la rencontre des Bermudes avec le successeur d'Eden, Harold Macmillan, Saint-Laurent laissa à Pearson le soin de s'occuper, la plupart du temps, des discussions et des détails diplomatiques.

En l'absence de Pearson, son ministère était habituellement représenté aux réunions du Cabinet par Paul Martin, le ministre de la Santé et du Bien-être social. Martin conserva son intérêt pour le contrôle des armements et fut le chef de la délégation canadienne à la Commission du désarmement des Nations Unies, au printemps 1956. À l'automne de cette année, il dirigea la délégation canadienne à la réunion annuelle du Comité consultatif du Commonwealth pour l'Asie du Sud-Est, expérience qui a profondément marqué son attitude à l'égard du communisme en Asie. Parmi les autres ministres du Cabinet, qui exerçaient des responsabilités importantes en matière de politique étrangère, figuraient notamment Ralph Campney, le ministre de la Défense